



Se perfectionner à l'étranger



INVITATION

Mesdames, Messieurs,

Se perfectionner à l'étranger pendant son apprentissage ou une fois sa qualification professionnelle acquise est un atout majeur pour celui ou celle qui décide de faire le premier pas vers la mobilité.

Non seulement un tel stage pourra être un atout pour la recherche d'un emploi, mais cette expérience permet d'améliorer ses compétences linguistiques, culturelles, techniques et contribue au développement personnel.

Il peut être toutefois difficile de s'y retrouver parmi l'ensemble des offres proposées ou les contraintes administratives peuvent repousser.

Venez y voir plus clair lors de notre séminaire

«Se perfectionner à l'étranger»

**Jeudi 26 novembre 2009, à 10h00, à l'AGORA
de la Cité des métiers et de la formation, Palexpo, Genève**

Découvrez le programme détaillé de cette manifestation. Vous trouverez en annexe un bulletin d'inscription que vous voudrez bien nous retourner **d'ici au 15 octobre 2009**. Votre inscription vous sera confirmée par e-mail et le(s) billet(s) vous sera (se-ront) remis à l'entrée de la manifestation.

La cité des métiers et de la formation est ouverte de 9h00 à 18h00. Vous aurez donc tout le loisir de la visiter lors de votre passage. Pour plus d'informations www.citedesmetiers.ch

En nous réjouissant de vous rencontrer, nous vous présentons, Mesdames, Messieurs, nos salutations distinguées.

ULAM



Hélène Druey
Secrétaire générale



FÉDÉRATION PATRONALE
VAUDOISE



«Se perfectionner à l'étranger»

PROGRAMME

10h00 Bienvenue

Introduction: La mobilité en Suisse et en Europe

M. Jean-Charles Lathion, directeur à la direction générale de l'OFPC

Les offres de stages en Europe pour les apprentis et les apprenties en cours de formation ou avec diplôme

M^{me} Line Pilet, directrice de Swiss Occidental Leonardo

Le compagnonage ou la culture de l'échange

M. Guillaume Frachot, directeur de l'association ouvrière des compagnons du devoir

Europass: le passeport européen de vos compétences

M^{me} Geneviève Oriol Bochaton, référente Europass, Région Rhône-Alpes

Mise en place de la mobilité en école professionnelle

M. Georges Vial, directeur de l'Ecole des métiers de Fribourg

Formalités administratives: quelques cas pratiques

M^{me} Françoise Galland, directrice Apprentissage CAD et Emploi

11h30 Questions-réponses

12h00 Fin de la manifestation

Quelques informations

Les entités qui composent l'Union Lémanique de l'Artisanat et des Métiers (ULAM) sont la Fédération patronale vaudoise, l'Union des Associations Patronales Genevoises, l'Union valaisanne des arts et métiers, la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de l'Ain et la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Haute-Savoie. Le groupe «formation professionnelle» est composé des représentants des organisations membres de l'ULAM, ainsi que des représentants des services genevois et vaudois de la formation professionnelle. Une plaquette présentant les systèmes de formation professionnelle suisse et français peut être téléchargée sur le site internet www.ulam.info. A cette même adresse, il est possible de s'abonner à la lettre d'information translémanique de l'ULAM.

Le Conseil du Léman est un organisme de coopération transfrontalière franco-suisse réunissant les cantons de Genève, du Valais et de Vaud et les départements de l'Ain et de la Haute-Savoie. Sa commission «Economie et Tourisme» associe étroitement les milieux professionnels à ses réflexions et aux actions qu'elle soutient. Sur proposition et avec l'aide du Conseil du Léman, différentes Unions lémaniques ont été créées ces dernières années. Elles regroupent les Chambres de Commerce (ULCC), les Chambres de Métiers et de l'Artisanat (ULAM) et les Chambres d'Agriculture (ULCA). www.conseilduleman.org

Accès à PALEXPO – Cité des métiers et de la formation



ULAM
Union Lémanique de l'Artisanat et des Métiers
Route du lac 2
1094 PAUDEX

Adresse postale:
Case postale 1215, 1001 Lausanne
Tél. +41 (0)21 796 33 27
Fax +41 (0)21 796 33 52